
Fiche professeur – Histoire – Classe de 1ère

La finalité du travail proposé ci-dessous est de dessiner un cadre dans lequel l'élève pourra réfléchir l'ensemble des sujets étudiés dans l'année. En abordant « La République et le fait religieux », l'élève est amené à questionner un acteur – l'Etat – en lien avec la société et il construit une frise chronologique dans laquelle une réflexion sur les autres sujets pourra aisément s'insérer.

Une autre activité abordant globalement le programme de première d'histoire vous sera proposée prochainement.

LE PROGRAMME

Classe de première

HISTOIRE – État et société en France de 1830 à nos jours

Les mutations de l'Europe au XIXe siècle – qu'elles soient économiques, sociales ou politiques – ouvrent une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité. On étudie ces mutations à travers l'histoire de la France, de 1830 à nos jours.

La République et le fait religieux depuis 1880

Situations

- Les lois laïques des années 1880
- Briand et la loi de séparation des Églises et de l'État

On étudie l'évolution des rapports entre la République et les Églises en partant des **lois scolaires de Jules Ferry**. On montre que la **laïcité** est devenue le garant de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes régi (sauf exception) par la **loi de 1905**.

CONSIGNE

Réalisez une frise chronologique qui montre les différentes étapes du rapport de la République au fait religieux de la Révolution française à nos jours. Pour chaque étape, sélectionnez la source qui vous paraît la plus importante.

La consigne porte sur le sujet « La République et le fait religieux depuis 1880 ». La frise demandée déborde le sujet parce que pour comprendre ce qui se passe dans les années 1880, il faut avoir une idée de ce qui s'est passé durant la Révolution française.

On peut aborder ce sujet à travers la question « Comment vivre ensemble dans la société française avec des croyances diverses ? »

Par fait religieux, on entend, « tout ce qui se rapporte à la religion ».

ELEMENTS DE REPONSE ATTENDUS

La République, issue de la Révolution française, défend les valeurs qui en sont issues et de ce fait s'oppose à la Monarchie et à l'Eglise qui la soutient.

1880 – 1905, une laïcité de combat. La République fait de la laïcité une arme pour s'imposer face à la Monarchie et pour ancrer la liberté (de conscience, de culte) dans la société. La République s'identifie à la liberté politique : le vote et donc à la démocratie (même limitée). (= la laïcité pour assurer la liberté).

1905, une séparation pour apaiser les tensions. La République organise la séparation des Eglises et de l'Etat pour apaiser les tensions sociales (*le rôle de l'Etat est d'assurer la sécurité et l'ordre public*). La laïcité permet un vivre ensemble apaisé.

1905-2020 La laïcité **aujourd'hui. Depuis, années 1980**, émergence de nouvelles problématiques liées à des revendications issues d'autres religions que le christianisme. La laïcité devient un principe qui garantit le mieux vivre ensemble dans un pluralisme religieux (= principe d'Egalité)

La laïcité est un principe qui établit, sur le fondement d'une séparation rigoureuse entre l'ordre des affaires publiques et le domaine des activités à caractère privé, la neutralité absolue de l'Etat en matière religieuse. A travers la laïcité, la République met en œuvre ses valeurs de liberté et d'égalité.

(Note : 1892, ralliement d'une partie des catholiques à la république suite à l'encyclique de Léon XIII. 1905, on sort de l'affaire Dreyfus. Antidreyfusards catholiques monarchistes ; Dreyfusards Républicains. 1926, condamnation de l'Action française par Pie XI)

FICHES ET VIDEOS A DESTINATION DES ELEVES

Pour faciliter l'appropriation du dossier, ses éléments sont énumérés ci-dessous. Afin de faciliter le travail des élèves, il pourra être pertinent de les fusionner pour en limiter fortement le nombre.

- 1- Fiche qui expose la consigne
- 2- Fiche qui explicite la consigne
- 3- Fiche : Organisation du travail. On attend de l'élève une frise chronologique réalisée individuellement. Mais la compréhension des faits doit être travaillée collectivement. A vous de composer les groupes de travail et de fixer les horaires des classes virtuelles.
- 4- Capsule audio/vidéo explicative « Travailler la chronologie en histoire »
- 5- Capsule audio/vidéo explicative « Etudier les sources en histoire »
- 6- Une fiche « Notions » qui définit les principales notions utilisées.
- 7- Des matériaux historiques à travailler : vidéo, sources, données factuelles...

TRAVAIL DU PROFESSEUR

Composer les groupes de travail, nommer les rapporteurs, fixer les dates des classes virtuelles (lycee.cned.fr)

Le planning de travail

Du point de vue des élèves

Lundi

Réception du dossier avec la consigne, les explications (notamment pour les travaux de groupes) et les matériaux de travail.

Mardi

Travail individuel. Les élèves lisent les consignes, et s'approprient les matériaux de travail.

Mercredi

Travail collectif. Echanges dans les groupes entrer dans la compréhension de la situation : (pour vérifier)

- Les ruptures/événements majeurs et les sources qui les prouvent.
- Les acteurs principaux
- Les enjeux : Pourquoi les acteurs agissent-ils ainsi ?

Jeudi

Classe virtuelle entre l'enseignant-e et (si possible) les rapporteurs des groupes pour faire un point sur la compréhension et l'avancée du travail au sein des groupes.

Vendredi

Travail individuel, réalisation de la frise, envoi du travail.

Lundi

Réception du corrigé et classe virtuelle pour expliquer les points forts et les points à reprendre. Réception d'un nouveau dossier.

Du point de vue de l'enseignant-e

Lundi

Envoi du dossier avec la consigne, les explications et les matériaux de travail.

Jeudi

Classe virtuelle avec (si possible) les rapporteurs des groupes pour faire un point sur la compréhension et l'avancée du travail au sein des groupes. La question des sources sera sans doute abordée.

Vendredi

Réception des envois et correction des travaux.

Lundi

Envoi du corrigé et classe virtuelle pour expliquer les points forts et les points à reprendre dans les productions des élèves. Envoi d'un nouveau dossier.

Cette organisation est évidemment adaptable à toutes nos disciplines et au contexte de chacun.e.